



Flash plus de 40 KM/h , procédure ??

Par joe5050

Bonjour à tous et merci pour votre travail !

Je suis certain d'avoir été flashé par un radar autonome (j'ai vu le flash de face), limitation à 50 sur une portion, bref, pas vigilant, mais je ne pense pas que je roulais à plus de 90 km/H, 40km/h au-dessus est donc la fourchette haute.

Bref, j'ai bien étudié les peines "prévues" là n'est pas la question, mais c'est au niveau de la chronologie des événements futurs que je trouve plusieurs sons de cloches...

Dans mon cas, quelle est la procédure la plus courante ? Je m'attends à quoi ? Convocation ? amende forfaitaire ? ... Avis de jugement rendu ? c'est à ce niveau que je trouve des infos antagonistes.

Cela fait presque 4 mois que je me suis fait flasher...

Dans l'attente de vous lire, et en vous remerciant du temps passé à répondre aux gens..

Par Henriri

Hello !

Lecture pour vous Joe :
[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F364]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F364[/url]

La 1ère question qui se pose est de savoir si l'adresse de votre carte grise est la bonne...

A+

Par joe5050

Bonjour, merci de votre réponse, ma carte gris est à jour, pas de soucis a ce niveau. Cordialement